



**Association
des petites villes de France**

42, boulevard Raspail
75007 PARIS
Tél. 01 45 44 00 83
www.apvf.asso.fr

Madame Jacqueline GOURAULT

Ministre de la Cohésion des territoires et des
relations avec les collectivités territoriales
Hôtel de Castries
72 rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 28 septembre 2021

Madame la Ministre,

Le 10 septembre dernier, le Premier ministre a annoncé lors de nos Assises un abondement de 350 millions d'euros de DSIL pour l'année 2022. Je tenais, au nom de l'ensemble des petites villes de France, à saluer cette annonce mais aussi à attirer votre attention sur la nécessité de cibler en priorité ces financements supplémentaires sur le programme petites villes de demain qui s'inscrit pleinement dans la contractualisation. Les petites villes du programme nous ont, en effet, exprimé à plusieurs reprises leur satisfaction sur l'aide à l'ingénierie en cours de déploiement mais aussi leurs inquiétudes quant aux financements nouveaux mobilisés.

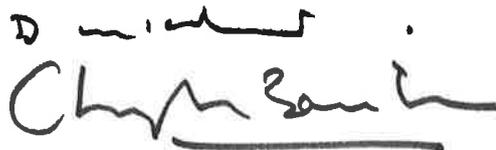
La réussite du plan passe bien sûr par un appui technique à destination de ces territoires mais aussi et surtout par un fort soutien à l'investissement local. De nombreuses petites villes, notamment celles retenues dans l'AMI « centres-bourgs » de 2014, ont d'ores et déjà besoin de financements nouveaux pour mettre en œuvre leurs projets très avancés. Plusieurs communes voient aujourd'hui leurs redynamisation freinée faute de financements suffisants pour concrétiser leurs actions.

Les petites villes s'inquiètent également du risque de dilution des financements mobilisés dans le programme au regard du nombre plus important que prévu de communes retenues mais aussi de son succès. Pour répondre aux besoins de l'ensemble des collectivités sélectionnées, il est essentiel de renforcer le volet soutien en investissement du plan. Certains territoires peinent encore aujourd'hui à accéder à des financements supplémentaires malgré leur label petites villes de demain.

Le programme petites villes de demain doit, enfin, constituer un axe fort de la relance de l'investissement dans nos territoires. Les collectivités, et notamment les plus petites d'entre elles, ont vu leur marge de manœuvre diminuées ces dernières années avec la baisse continue des dotations et la suppression de plusieurs impôts locaux. La crise du Covid qui a fait perdre près de 7 milliards d'euros de recettes aux collectivités a accru ces difficultés budgétaires. Selon une étude réalisée par l'APVF, près de 60 % des petites villes ont vu leur dépense en investissement baissée entre 2020 et 2021. Il est donc urgent de mobiliser des financements supplémentaires pour soutenir ces petites villes qui exercent des fonctions de centralité essentielles à tout un territoire.

L'APVF tenait à vous faire part de ces différentes inquiétudes qui nous sont remontées et attirer votre attention sur le besoin en financement des petites villes du programme. Après les mois de crise traversés par ces territoires, les collectivités, les petites villes tout particulièrement, souhaitent être en mesure de participer pleinement à la relance de notre économie.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la démarche de notre Association et restant bien entendu à votre disposition pour en discuter, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christophe Bouillon', written over a horizontal line.

Christophe BOUILLON
Président de l'APVF
Maire de Barentin